

Beauvais, le 13 janvier 2016

## Réunion en sous-préfecture de Senlis sur l'avenir des salariés de GOSS

La préfecture de l'Oise, a souhaité la tenue d'une nouvelle réunion ce mardi 12 janvier 2016 afin de faire un point d'étape avec les représentants des salariés de GOSS INTERNATIONAL EUROPE BV (GIE BV) sur l'ensemble des démarches engagées par les services de l'État : des représentants de la sous-préfecture de Senlis, de la Direccte et de Pôle emploi.

Une mobilisation des services de l'État

Conformément aux engagements pris lors de la réunion du 30 décembre 2015, ce dossier a été spécialement signalé par M. le Préfet aux cabinets de Mme la Ministre du Travail et de M. le Ministre de l'Économie qui suivent étroitement l'évolution de celui-ci.

Pour sa part, la Direccte a saisi son administration centrale « Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle » pour expertise juridique et a approfondi celui-ci avec toutes les parties concernées, dont le mandataire judiciaire de GOSS INTERNATIONAL France (GIF).

Un contact a également été pris auprès du Président du Tribunal de commerce de Compiègne qui a été alerté des difficultés du dossier dont il a également à connaître.

Une négociation globale en cours

Les représentants des salariés ont été informés qu'une négociation globale était en cours entre les conseils de GOSS INTERNATIONAL CORPORATION, maison mère de droit américain, de GIE BV de droit hollandais, de GIF et les AGS sans l'intervention desquelles ce dossier ne pourra pas trouver de solution.

En fonction de l'évolution de cette négociation, une réunion se tiendra le vendredi 15 janvier 2016 en sous-préfecture de Senlis afin d'échanger avec les représentants des salariés sur les clauses de l'accord conclu et leur éventuelle adhésion à celui-ci.